

Développement économique du territoire

Contre expertise indépendante pour le Commissariat Général à l'Investissement (05/10/2016) « **Les éléments de l'analyse stratégique, éclairés par le retour d'expérience des projets les plus comparables, ne permettent pas de convaincre de l'impact bénéfique du projet LACT sur la dynamique territoriale.** »



- Evasion forte vers les centres commerciaux régionaux de Toulouse
- Des prévisions d'emplois (1 pour 12 nouveaux habitants) irréalistes
- Désertification des territoires entre les échangeurs
- Pas d'aménagement pour le mazamétain
- Infrastructure au bénéfice des quelques uns



- Un bénéfice pour le commerce et l'artisanat local dans les communes traversées et pour la zone urbaine de Castres
- Meilleure desserte de tout le territoire pour les déplacements quotidiens
- Amélioration des temps de parcours et de la sécurité pour tous les usagers
- Accès à la métropole toulousaine diversifiés (par Lasbordes et par l'Union)

Impact environnemental

Avis de l'Autorité environnementale (05/10/2016) « **... les objectifs nationaux ambitieux de la transition énergétique, pour pouvoir être atteints, pourraient justifier de privilégier les investissements les moins consommateurs d'énergie et les moins émetteurs de gaz à effet serre** »



- Fragmentation du territoire, rupture de la continuité écologique
- Bétonnage de sols naturels et agricoles : 454 ha pour l'autoroute + 150 ha pour les travaux + étalement urbain
- Plus de camions, plus de voitures = + de vitesse et de consommation d'énergie, + d'émissions de gaz à effet de serre, + de pollutions = risques sanitaires



- Emprise foncière limitée et prélevée sur des réserves déjà acquises par l'Etat
- Préservation des terres et de l'activité sur un territoire à forte vocation agricole
- Capacité financière des collectivités locales préservée pour développer un maillage de transports en commun performants et moins énergivores
- Préservation de la biodiversité

Temps de trajet

Contre expertise indépendante pour le Commissariat Général à l'Investissement (05/10/2016) « **... des incohérences préoccupantes ... une probable surestimation des gains de temps permis par l'infrastructure** »



- Un équipement largement surdimensionné : capacité de l'autoroute (40.000 véhicules/jours) 4 fois supérieure aux prévisions de trafic (7.400 véhicules /jour)
- Le trajet autoroutier Castres – L'Union c'est 10 km de plus et un gain de temps au mieux de 10 mn voir moins en cas de saturation à l'entrée de Toulouse



- Actuellement le trajet Castres – Lasbordes par la RN126, c'est 65 km, 57 mn
- L'aménagement de la RN 126 peut permettre un gain de temps de 5 mn par l'amélioration de la sortie de Castres, la fluidification du feu de Saïx et la sécurisation de l'axe.

Coûts

Avis du Commissariat Général à l'Investissement (05/10/2016) « **... pour le même engagement financier de l'Etat et des collectivités locales, un simple aménagement routier procurerait des gains de temps substantiels en maintenant une gratuité pour les usagers de la route** »



- Une autoroute privée pour 480 M€ dont plus de la moitié 220 M€ (la subvention d'équilibre) à la charge des contribuables ! (plus du double des prévisions 2007)
- Les contournements existants de Soual et Puylaurens deviennent payants.
- Surcharge dans réseaux secondaires pour éviter les péages.
- Une autoroute pour les riches : péage 15 €



- PAS DE PEAGE !
- Coût limité à 180 M€ (décision ministérielle 22 avril 2014)
- Capacité financière des collectivités locales préservées pour l'entretien du réseau secondaire : la subvention d'équilibre, c'est 5 ans d'entretien du réseau routier tarnais !

Détruire l'environnement, privatiser l'espace, dépenser inutilement des millions ... pourquoi ?

Du 5 décembre 2016 au 23 janvier 2017 participez à l'enquête publique

- **Affirmez votre opposition** à ce projet **surdimensionné**
- **Dites vos inquiétudes** sur un cout insupportable pour les collectivités locales
- **Dénoncez ce projet** en contradiction avec les objectifs de **lutte contre le réchauffement climatique**
- **Réclamez**, comme le suggère le Commissariat à l'investissement, une étude pour un **aménagement gratuit**

Pour formuler vos observations, vous pouvez le faire :

- **oralement** auprès d'un des membres de la commission d'enquête aux permanences,
 - **par écrit** sur le registre à disposition dans les permanences,
- **sur les sites internet** des services de l'Etat (un registre électronique est accessible) <http://www.haute-garonne.gouv.fr> ou <http://www.tarn.gouv.fr>

Mairies	Dates	Matin	Après midi	Mairies	Dates	Matin	Après midi
Castres	5 et 27 décembre 19 décembre 7 janvier 23 janvier	X X	X X	Maurens- Scopont	22 décembre 12 janvier		X X
Saïx	7 décembre 5 janvier 19 janvier	X X	X	Montcabrier	20 décembre 17 janvier	X	X
Soual	16 décembre 18 janvier	X	X	Castelmaurou	14 décembre 13 janvier	X	X
Cambounet	12 décembre 6 janvier	X	X	Gragnague	8 décembre 9 et 19 janvier	X	X
Puylaurens	5 décembre 4 et 23 janvier	X	X	Verfeil	5 décembre 21 décembre 23 janvier	X	X X
Cuq-Toulza	13 décembre 11 janvier	X	X				

Vous vous posez des questions ? vous voulez en savoir plus ?
Consultez le site du collectif RN126 - <http://collectifrn126.sitego.fr/>

ENQUETE PUBLIQUE AUTOROUTE CASTRES-TOULOUSE DU 5 DÉCEMBRE 2016 AU 23 JANVER 2017

Ne vous laissez pas enfermer dans un choix unique ! Refusez-le !

Le projet en tant que tel présente, du fait des annonces et décisions successives prises depuis plus de 20 ans, une faiblesse majeure du fait qu'il envisage exclusivement le recours à une concession autoroutière pour produire des gains de temps et de confort. S'il était de nouveau proposé au public de choisir, pour une même dépense du contribuable, entre un aménagement routier gratuit dans un délai raisonnable et une concession avec un péage élevé (et la transformation de contournements actuellement gratuits en sections payantes), il est très possible que l'aménagement de la RN 126 soit préféré.

Par ailleurs, même si ce projet avait été classé en priorité 2 du scénario 1 de la commission Mobilité 21, il n'est pas certain qu'une telle liaison interurbaine soit, parmi les projets autoroutiers, le plus pertinent.

Avis du Commissariat Général à l'Investissement 05/10/16

OUI, UNE ALTERNATIVE EXISTE !

l'Aménagement Sur Place (ASP) de la RN126
Sécurité renforcée – Mobilité améliorée
Gratuité pour l'utilisateur – Economie des deniers publics
Préservation des terres agricoles et de l'économie locale



Participez et donnez votre avis.
voir modalités au verso

Suivez l'actu du PACT sur



écrivez-nous pas-d-autoroute-castres-toulouse@googlegroups.com